

La Responsabilité Sociétale des Entreprises / Organisations

La RSE, une approche globale

✓ L'idée est d'associer volontairement les objectifs de rentabilité et de développement de l'entreprise à des préoccupations environnementales et sociales.

✓ La RSE ne se limite pas à une approche sociale, mais tente de **concilier les dimensions économique, sociale et environnementale**. Il s'agit de la contribution des entreprises au développement durable.

✓ Contrairement à ce que l'on pourrait penser, **accorder une attention particulière à l'environnement, associer ses salariés à certaines décisions ou informer ses riverains sur l'impact de ses activités, ne constituent pas un frein au développement de l'entreprise.**

➔ **Au contraire, ces initiatives représentent une réelle opportunité en termes de coûts et d'image.**

✓ Les effets bénéfiques sont multipliés à partir du moment où la RSE est intégrée à la stratégie de l'entreprise, qu'elle dépasse le stade d'actions isolées et qu'elle devient le moteur de la gestion de l'entreprise.

✓ Les exigences de la société civile sur les impacts environnementaux et sociaux des activités des entreprises sont croissantes et se manifestent par :

- **La tendance croissante des consommateurs à adopter une attitude de consommation dite « responsable » et à tenir compte de la réputation d'une entreprise tant dans le domaine social qu'environnemental,**

- **L'intérêt grandissant des salariés de travailler pour une entreprise responsable,**

- **La croissance du marché des investissements « éthiques » et la prise en compte des performances sociales et environnementales par les investisseurs.**

➔ En plus d'être une réponse aux exigences de la société civile, la RSE constitue un **outil stratégique performant pour limiter l'exposition aux risques** (environnementaux, sociaux, litiges avec les parties prenantes, etc.) et pour anticiper les éventuelles contraintes législatives à venir.

➔ **On peut ainsi parler du cercle vertueux de la RSE.**

Exemples pratiques de RSE :

- Conception ou aménagement des locaux favorisant les économies d'énergie.
- Investir dans la formation professionnelle (qualification et développement des compétences des salarié(e)s).
- Qualité du service au niveau des "usagers" (gestion des réclamations et conflits clients/usagers).
- Être attentif aux conditions de travail (prévention des risques professionnels et sécurité au travail).
- Introduire des modèles de travail innovants pour promouvoir la motivation des salarié(e)s (exemple : télétravail).
- Rationnaliser sa consommation d'énergie (quelles mesures sont mises en place?).
- Pérenniser les activités de l'entreprise / structure face à la raréfaction des ressources et à l'augmentation des prix de l'énergie (quelles mesures pour limiter les impacts liés aux déplacements par exemple?).
- Réduire l'impact de ses activités sur l'environnement et ainsi s'inscrire dans une démarche de responsabilité collective.



Être écocitoyen(ne) au bureau

Actions efficaces et bonnes résolutions

Pour télécharger le document complet :

<http://www2.ademe.fr/servlet/doc?id=63292&view=standard>

- ✓ Nous avons le pouvoir d'être **initiateurs, prescripteurs** et bien sûr **acteurs**.
- ✓ Au bureau se présentent sans arrêt des occasions de consommer de l'énergie, produire des gaz à effet de serre, des déchets, des polluants... mais aussi de prendre en compte la protection de l'environnement.
- ✓ En commençant par des **actions simples**, en constatant que les **gestes positifs payent et ont une réelle influence**. Ainsi, les salarié(e)s peuvent se renseigner sur les **chiffres des principales consommations** (ramettes de papier, électricité, eau...). **En le rapportant au nombre de salariés, chacun mesurera concrètement ses consommations.**

➔ **Pourquoi ne pas partager et discuter les initiatives réussies, les causes d'échec... lors de petits ateliers débats d'une heure, lors de la pause déjeuner par exemple ?**



Quelques informations pratiques à mettre entre toutes les mains :

- Tous les ordinateurs ne consomment pas de façon identique : ainsi, un **ordinateur portable consomme 50 à 80 % d'énergie en moins qu'un poste fixe**.
- Utiliser le mode veille avec discernement. **Un ordinateur en veille utilise encore 20 à 40 % de sa consommation en marche. Autant l'arrêter le plus souvent possible!**
- Quand les bureaux sont fermés... **4 % des écrans et 15 % des unités centrales sont laissés allumés en permanence**, nuit et week-end compris...Est-ce bien utile ?
- Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont devenues indispensables au fonctionnement du monde du travail, pour réaliser une réunion à distance, envoyer des documents, rechercher des informations...**La réalité est plus nuancée** : ces technologies génèrent des impacts spécifiques, en croissance rapide du fait de leur succès (**la consommation électrique due aux TIC augmente de 10 % par an depuis 10 ans, les connexions ADSL sont souvent allumées 24 heures sur 24...**). **Les avantages environnementaux attendus (baisse de la consommation de papier et des déplacements) ne sont pas vraiment au rendez-vous.**
- **La fabrication de papier est une activité très gourmande en énergie et en eau**. Elle utilise des produits chimiques nocifs, notamment pour blanchir le papier. Le développement des TIC n'a pas diminué la quantité de papier au bureau, comme on aurait pu s'y attendre. **Le papier reste le premier consommable utilisé au bureau avec 80 kg de papier consommé par personne et par an, c'est à dire l'équivalent de 30 ramettes**. Il représente les 3/4 du tonnage des déchets qui y sont produits. **Le taux de recyclage de ces papiers de bureau est seulement de 35 % en France.**
 - ↳ Configurer photocopieurs et imprimantes en mode recto verso.
 - ↳ Imprimer les documents en 2 pages par feuille.
 - ↳ Imprimer le nombre d'exemplaires nécessaires, pas plus.
 - ↳ Utiliser des enveloppes à utilisation multiple pour le courrier interne.
- Régler les thermostats, quand il y en a, à 19°C : **passer de 20°C à 19°C permet d'économiser 7 % de la consommation de chauffage.**
- Maintenir la fraîcheur de l'air pour éviter l'usage de la climatisation : bien ventiler aux heures fraîches, fermer portes, stores et fenêtres aux heures chaudes.
- Le bien-être au bureau, c'est aussi un air sain : **une bonne aération, c'est 5 minutes**, fenêtres ouvertes et chauffage éteint. Cela suffit à renouveler l'air d'une pièce.
- **Vive le mug, la vaisselle lavable et réutilisable**. Et ensuite, pourquoi pas les **grands conditionnements** (café, sucre, biscuits...) ? C'est moins cher et source de moins de déchets.
- **Une voiture partagée coûte moins cher, le trajet est moins ennuyeux à plusieurs...** et c'est moins de véhicules sur des itinéraires souvent bien chargés aux heures de pointe ! C'est une solution pratique dans les zones mal desservies par les transports en commun et envisageable aussi bien en ville qu'à la campagne.